

Formulaire « PROFESSIONNEL » à compléter pour l'obtention de bacs poubelle pucés ou d'un badge
Sans dotation en bacs ou badge, la collecte des déchets ne sera plus effectuée.

1. Informations obligatoires* concernant le bénéficiaire

Raison sociale* : Forme juridique* :
Nom du dirigeant de la société* : Prénom :
Date et lieu de naissance* : N° de SIRET* :
Code NAF/APE : Secteur d'activité :
Rue (avec n°) ou lieu-dit* :
Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
Commune historique* :
Code postal* : Commune* :
N° de téléphone fixe : N° de téléphone mobile :
Adresse email :
Effectifs (y compris le ou les gérants)* : Date d'ouverture* :
Nom et coordonnées du responsable en charge de la gestion des déchets :

2. Informations sur vos besoins

Cf. au dos de cette feuille les paragraphes : [Types de déchets](#) & [Equipements de collecte](#).

☎ Un doute, une question : n'hésitez pas à nous joindre : service.dechets@ccbdc.fr / 02 33 71 25 16

3. Informations concernant la facturation

Merci de cocher votre choix :

- ☐ Facturation à l'adresse mentionnée ci-dessus
- ☐ Facturation à une adresse différente (compléter la rubrique ci-dessous)

Si la redevance doit être adressée à l'adresse d'un autre site, précisez ses coordonnées :

Nom de l'établissement* : Nom du contact :
Rue (avec n°) ou lieu-dit* :
Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement,...) :
Commune historique* :
Code postal* : Commune* :
N° de téléphone fixe : N° de téléphone mobile :
Adresse email :

Paiement :

Paiement mensuel par prélèvement bancaire : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de compléter le contrat de prélèvement et le mandat SEPA et nous les retourner accompagnés de votre RIB par mail ou par courrier (adresse en bas de page). Vous trouverez les documents sur notre site : www.ccbdcddechetsmenagers/la-redevance-dechets/documents-et-liens-utiles

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :
Date, cachet et signature du demandeur :

Type de déchets :



Bac emballages recyclables



Bac ordures ménagères



☐ petits cartons et boîtes d'expédition

☐ cartonnettes

☐ papier (tickets de caisse,

tickets de jeux)

☐ canettes aluminium

☐ petits films d'emballages

☐ conserves métalliques

☐

☐ restes alimentaires

☐ liens d'emballages

☐ vaisselle / morceaux de verre cassé

☐ Essuie tout souillé, lingettes,...

☐ Marc de café, sachets de thé

☐

☐ gros cartons bruns

☐ néons / ampoules

☐ bois / cagettes

☐ batteries

☐

Equipements de collecte :

J'ai déjà des bacs avec le logo « Baie du Cotentin » :

☐ Je demande à la CCBDC de venir installer les puces

☞ Merci d'indiquer dans le tableau les n° des bacs que vous possédez en précisant le flux (Noir= ordures ménagères / Jaune = emballages recyclables).

☐ Je demande des bacs supplémentaires (voir grille ci-dessous).

N° du bac	Noir ou Jaune

Je n'ai pas de bacs et j'en souhaite :

☞ Merci d'indiquer vos besoins en bacs (nombre et volumes) qui seront étudiés par la CCBDC.

La règle de dotation de base :

Bac gris	Bac(s) jaune(s) compris avec le bac gris
80 L	240L max
120L	360L max
240L	660L max
360L	2 x 660L max
660L	3 x 660L max

Votre demande de bacs :

ordures ménagères	nombre	emballages	nombre
80L		120L	
120L		240L	
240L		360L	
360L		660L	
660L		660L	

Les anciens bacs qui n'ont pas le bon logo ou qui ne sont pas pucés ne seront plus collectés, ils doivent être redonnés à la Communauté de Communes qui en est propriétaire.

Pour info : La dotation de base peut être complétée par des bacs jaunes supplémentaires (option payante).

Je ne peux pas avoir de bacs (je n'ai pas de place pour stocker des bacs)

☐ Je demande à la CCBDC de me fournir un badge d'accès aux colonnes d'apport volontaire.

Le service déchets/RI de la CCBDC et le trésor public sont destinataires de ces données et seront conservées pendant la durée de l'utilisation du service, archivées 5 ans puis supprimées. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données en vous adressant au Délégué à la protection des données par courriel : vosdroits.dpo@manchenumerique.fr ou par courrier à l'adresse : Manche Numérique – Service DPO, 235 Rue Joseph CUGNOT, 50000 SAINT LO. Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - www.cnil.fr)

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin : 2, Impasse le Haut Dick - CS 70339 - CARENTAN
50500 CARENTAN LES MARAIS Email : service.dechets@ccbd.fr - Téléphone : 02.33.71.25.16